



Une lecture de la  
première partie de  
*Propos sur la causalité  
psychique*

par  
Séverine Buvat

Jacques Lacan, « Propos sur la causalité psychique » (1946), *Écrits*, Seuil, 1966.  
Première partie : *Critique d'une théorie organiciste de la folie, l'organo-dynamisme d'Henri Ey*,  
pp. 151-162.

### Le contexte

Ce texte de Lacan, paru en 1966 dans le volume des *Écrits*, a été prononcé le 28 septembre 1946 aux journées psychiatriques à Bonneval. « Henry Ey avait mis à l'ordre du jour de ces entretiens le thème de « la Psychogenèse ». L'ensemble des rapports et de la discussion a été publié en un volume intitulé : Le problème de la psychogenèse des névroses et des psychoses, paru chez Desclée de Brouwer. Le rapport présent a ouvert la réunion. »

Lacan présente ici le premier rapport, Rouart le second, « Y-a-t-il des maladies mentales d'origine psychique ? » Bonnafé et Follin présentent le troisième, « La notion de psychogenèse est-elle équivalente à celle de normalité ? »

Ce texte de Lacan survient 14 ans après sa thèse de psychiatrie de 1932, *De la paranoïa dans ses rapports avec la personnalité*.<sup>1</sup> Entre sa thèse et ce texte, la guerre a eu lieu, au cours de laquelle Lacan s'est interdit de publier quoi que ce soit. Son enseignement commencera quelques années plus tard, juste avant le Séminaire I,<sup>2</sup> prononcé l'année 1953-1954.

<sup>1</sup> J. Lacan, *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité* (1932), Seuil Points Essais, 2015.

<sup>2</sup> J. Lacan, *Le Séminaire*, livre I, *Les écrits techniques de Freud* (1953-1954), Seuil, 1975, texte établi par Jacques-Alain Miller.

Jacques Lacan fut le camarade de promotion de Henri Ey. Depuis ce texte « Propos sur la causalité psychique », leurs divergences théoriques n'ont jamais cessé mais en même temps, leurs rapports d'amitié se sont maintenus sans altération.

Le texte est découpé en trois parties. La première partie, de la page. 151 à 162, s'intitule « Critique d'une théorie organiciste de la folie, l'organo-dynamisme d'Henri Ey ». La seconde, de la page 162 à 177, a pour titre « La causalité essentielle de la folie. », et la troisième, de la page 178 à 193, « Les effets psychiques du mode imaginaire ».

*« Invité par notre hôte, il y a déjà trois ans, à m'expliquer devant vous sur la causalité psychique, je suis mis dans une position double. Je suis appelé à formuler une position radicale du problème : celle qu'on suppose être la mienne et qui l'est en effet. Et je dois le faire dans un débat parvenu à un degré d'élaboration où je n'ai point concouru. Je pense répondre à votre attente en visant sur ces deux faces à être direct, sans que personne puisse exiger que je sois complet.*

*« Je me suis éloigné pendant plusieurs années de tout propos de m'exprimer. L'humiliation de notre temps, sous les ennemis du genre humain, m'en détournait, et je me suis abandonné après Fontenelle à ce fantasme d'avoir la main pleine de vérités pour mieux la refermer sur elles. J'en confesse le ridicule, parce qu'il marque les limites d'un être au moment où il va porter témoignage. Faut-il dénoncer là quelque défaillance à ce qu'exige de nous le mouvement du monde, si de nouveau me fut proposée la parole, au moment même où s'avéra pour les moins clairvoyants qu'une fois encore l'infatuation de la puissance n'avait fait que servir la ruse de la Raison ? Je vous laisse de juger ce qu'en peut pâtir ma recherche.*

*« Du moins ne pensé-je point manquer aux exigences de la vérité, en me réjouissant qu'ici elle puisse être défendue dans les formes courtoises d'un tournoi de la parole.*

*« C'est pourquoi je m'inclinerai d'abord devant un effort de pensée et d'enseignement qui est l'honneur d'une vie et le fondement d'une œuvre, et si je rappelle à notre ami Henri Ey que par nos soutenance théoriques premières, nous sommes entrés ensemble du même côté de la lice, ce n'est seulement pour m'étonner de nous retrouver si opposés aujourd'hui. »<sup>3</sup>*

Le premier colloque s'était déroulé à Bonneval en août 1942, et avait pour titre : « L'histoire naturelle de la folie ». Le second avait eu lieu en 1943, et portait sur « Les rapports de la neurologie et de la psychiatrie », avec Ajuriaguerra et Hécaen. Il s'agit donc ici du troisième colloque.

La date de 1946 n'est pas indifférente : « *l'humiliation de notre temps* », « *les ennemis du genre humain* ». Lacan témoigne de sa joie de pouvoir s'exprimer de nouveau publiquement. Il précise que durant la guerre, il a eu le fantasme après Fontenelle d'avoir la main pleine de vérités pour mieux la refermer sur elles. Dans un article paru dans *Lacan Quotidien* le 22 juin 2019, « Ruse de la raison, folie politique », Laura Sokolowsky commente ce passage. Elle précise « *qu'il ne s'agit pas d'une censure extérieure, mais d'un fantasme* » qui a incité Lacan à garder pour lui certaines vérités concernant la folie.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> J. Lacan, « Propos sur la causalité psychique », p. 152.

<sup>4</sup> L. Sokolowsky, « Ruse de la raison, folie politique », *Lacan Quotidien* n° 845, 22 juin 2019.

Relativement aux événements récents, Lacan se réfère aussi à la notion hégélienne de « *la ruse de la raison* ».

Toujours dans le même article, Laura Sokolowsky explicite ce passage :

« Selon Hegel, la raison emprunte des voies erratiques et chaotiques pour se réaliser au-delà des consciences individuelles et de leur destin singulier. Le sens caché de l'histoire n'apparaît qu'à la fin, le bonheur des individus ne tenant aucune place dans un tel processus. A notre insu, nous réalisons un projet total, un intérêt universel dont nous ne savons rien dans l'instant où nous le vivons. En outre, Hegel estime que les états se comportent comme des individualités : entre eux, la lutte est incessante. Méfiance réciproque, trahison et violation des traités sont des moyens employés par les États pour conserver leur indépendance et leurs droits. Si l'État où règnent les passions, les désirs et la violence est un organisme moral soumis au hasard, la signification supérieure de la guerre apparaît comme une consolidation de sa puissance dans la mesure où les conflits extérieurs sont susceptibles de contenir les désordres intérieurs. Appréhendée de la sorte, la guerre est rationnelle, ce qui valut quand même à Hegel certaines critiques.

« Si durant la seconde guerre mondiale, l'infatuation de la puissance avait une fois encore servi la ruse de la Raison, on saisit mieux pourquoi la quête de la vérité avait pu en souffrir. Indifférente à l'existence humaine, la guerre réalise cette forme de la jouissance qualifiée par Freud de pulsion de mort. Dans un article publié en 1947 dans *L'évolution psychiatrique*,<sup>5</sup> Lacan y revient en mentionnant l'appui que les puissances obscures du surmoi avaient trouvé dans la docilité des masses. »

## Les enjeux

« *C'est pourquoi je m'inclinerai d'abord devant un effort de pensée et d'enseignement qui est l'honneur d'une vie et le fondement d'une œuvre, et si je rappelle à notre ami Henri Ey que par nos soutenance théoriques premières, nous sommes entrés ensemble du même côté de la lice, ce n'est seulement pour m'étonner de nous retrouver si opposés aujourd'hui.* »<sup>6</sup>

Dans cette première partie, Lacan se démarque de son collègue et ami en s'employant à critiquer la théorie organiciste de Ey. À quoi Lacan s'oppose-t-il dans cette intervention ? Contre quelle idée de la psychogenèse s'inscrit-il en faux ?

Henri Ey cherche la causalité de la folie à partir d'une reprise de la théorie neurologique de Jackson et se voit conduit à penser le délire lui-même comme une altération des fonctions supérieures du psychisme. C'est une question récurrente en psychiatrie, qui ressurgit toujours, tant dans la perspective comportementaliste que cognitive, marquée par le désir d'agir sur le cerveau ou sur le comportement, pour obtenir des effets sur le trouble mental.

Mais pourtant au départ l'enjeu est partagé. Les questionnements sont proches. Les positions éthiques et cliniques qui conduisent Ey à défendre l'idée d'une genèse organo-dynamique de la folie visent à tenter de sauver la psychiatrie de sa dissolution dans la neurologie.

Même si, comme le souligne Clotilde Leguil dans *Sartre avec Lacan*, « on n'aperçoit pas nécessairement la proximité entre la démarche de Ey et celle de Lacan. »<sup>7 8</sup>, « cette opposition apparaît d'autant plus claire qu'on aperçoit son enracinement dans un même problème, Henri Ey et Lacan partagent une approche humaniste semblable de la folie et de ses rapports avec la

---

<sup>5</sup> J. Lacan, « La psychiatrie anglaise et la guerre » (1947), *Autres Écrits*, Seuil, 2001, p. 120.

<sup>6</sup> J. Lacan, « Propos sur la causalité psychique », *op. cit.*, p. 153.

<sup>7</sup> C. Leguil, *Sartre avec Lacan. Corrélation antinomique, liaison dangereuse* ; Navarin éditeur, 2012, p. 43.

<sup>8</sup> Cf. J. Lacan, « Propos... », *op. cit.*, p. 153: « Ceci va de soi au reste, et je ne fais ici que poser en manière liminaire la frontière que j'entends poser entre nous. »

condition humaine, ont un souci commun de définir l'objet de la psychiatrie et d'en faire une science fondée.

Lacan cherche à préciser l'objet de la psychiatrie à partir de l'expérience singulière de la folie.

*« À vrai dire, dès la publication, dans l'Encéphale de 1936, de son beau travail en collaboration avec Julien Rouart, l'Essai d'application des principes de Jackson à une conception dynamique de la neuro-psychiatrie, je constatais – mon exemplaire en porte la trace – tout ce qui le rapprochait et devait le rendre toujours plus proche d'une doctrine du trouble mental que je crois incomplète et fautive et qui se désigne elle-même en psychiatrie sous le nom d'organicisme.*

*« En toute rigueur l'organo-dynamisme de Henri Ey s'inclut valablement dans cette doctrine par le seul fait qu'il ne peut rapporter la genèse du trouble mental en tant que tel, qu'il soit fonctionnel ou lésionnel dans sa nature, global ou partiel dans sa manifestation, et aussi dynamique qu'on le suppose dans son ressort, à rien d'autre qu'au jeu des appareils constitués dans l'étendue intérieure au tégument du corps. Le point crucial, à mon point de vue, est que ce jeu, aussi énergétique et intégrant qu'on le conçoit, repose toujours en dernière analyse sur une interaction moléculaire dans le mode de l'étendue « partes extra partes » où se construit la physique classique, je veux dire dans ce mode, qui permet d'exprimer cette interaction sous la forme d'un rapport de fonction à variable, lequel constitue son déterminisme.*

*« L'organicisme va s'enrichissant des conceptions mécanistes aux dynamistes et même aux gestaltistes, et la conception empruntée par Henri Ey à Jackson prête, certes à cet enrichissement, à quoi sa discussion même a contribué : il ne sort pas des limites que je viens de définir ; et c'est ce qui, de mon point de vue, rend sa différence négligeable avec la position de mon maître Clérambault ou de M. Guiraud, – étant précisé que la position de ces deux auteurs a révélé une valeur psychiatrique qui me paraît la moins négligeable, on verra dans quel sens. »<sup>9</sup>*

Pour marquer sur quoi se fonde cette opposition nouvelle, Lacan se réfère à une publication de Henri Ey datant de 1936, à laquelle il rend hommage, tout en signifiant qu'elle a jeté les bases de leurs divergences. Lacan voit dans la conception organo-dynamique de la folie une nouvelle impasse pour la psychiatrie. Il considère que recourir aux principes d'un neurologue pour dévoiler la causalité de la folie, c'est faire de la psychiatrie une branche de la neurologie. Il considère donc que Ey va à l'encontre de ce qu'il veut défendre.

Ey, ayant lui-même aperçu cet écueil, se défend en considérant qu'il fait une distinction que ne fait pas Jackson : celle des désintégrations fonctionnelles partielles et des dissolutions globales. Le trouble dont souffre le fou modifierait l'ensemble de sa vie psychique, tandis que le malade neurologique subirait des dissolutions partielles sans se voir privé de son intégrité psychique.

Ey veut donner à la psychiatrie une assise organique pour ne pas disparaître du champ médical.

Sur ce point, Lacan va citer en contre-exemple le célèbre patient de Gelbe et Goldstein, en s'appuyant sur la réaction de la personnalité globale de ce patient à son trouble neurologique.

---

<sup>9</sup> *Op. cit.*, p. 152.

*« De toute façon, Henri Ey ne peut répudier ce cadre où je l'enferme. Fondé sur une référence cartésienne qu'il a certainement reconnue et dont je le prie de bien ressaisir le sens, ce cadre ne désigne rien d'autre que ce recours à l'évidence de la réalité physique, qui vaut pour lui comme pour nous tous depuis que Descartes l'a fondée sur la notion de l'étendue. Les « fonctions énergétiques », aux termes de Henri Ey, n'y rentrent pas moins que « les fonctions instrumentales », puisqu'il écrit « qu'il y a non seulement possibilité mais nécessité de rechercher les conditions chimiques, anatomiques, etc. » du processus « cérébral générateur, spécifique de la maladie » mentale, ou encore « les lésions qui affaiblissent les processus énergétiques nécessaires au déploiement des fonctions psychiques.*

*« Ceci va de soi au reste, et je ne fais ici que poser en manière liminaire la frontière que j'entends mettre entre nous.*

*« Ceci posé, je m'attacherai d'abord à une critique de l'organo-dynamisme de Henri Ey, non pour dire que sa conception ne puisse se soutenir, comme notre présence à tous ici le prouve suffisamment, mais pour démontrer dans l'explicitation authentique qu'elle doit tant à la rigueur intellectuelle de son auteur qu'à la qualité dialectique de vos débats, qu'elle n'a pas les caractères de l'idée vraie.*

*On s'étonnera peut-être que je passe outre à ce tabou philosophique qui frappe la notion du vrai dans l'épistémologie scientifique, depuis que s'y sont diffusées les thèses spéculatives dites pragmatistes. C'est que vous verrez que la question de la vérité conditionne dans son essence le phénomène de la folie, et qu'à vouloir l'éviter, on châtre ce phénomène de la signification par où je pense vous montrer qu'il tient à l'être même de l'homme. »<sup>10</sup>*

D'entrée de jeu, Lacan semble incriminer le cartésianisme d'Henri Ey, en faisant allusion au cadre dans lequel il le situe : *« fondé sur une référence cartésienne »*. Mais c'est pour récuser quelque peu cette référence ensuite, puisqu'il écrit plus loin :

*« Pourquoi faut-il qu'aussitôt, s'enquérant des tendances doctrinales auxquelles à défaut des faits il faudrait rapporter une psychogenèse – je le cite – “si peu compatibles avec les faits psychopathologiques”, il croie devoir les faire procéder de Descartes en attribuant à celui-ci un dualisme absolu introduit entre l'organique et le psychique. Pour moi j'ai toujours cru, et Ey dans nos entretiens de jeunesse semblait le savoir aussi, qu'il s'agissait plutôt du dualisme de l'étendue et de la pensée. On s'étonne au contraire qu'Henri Ey ne cherche point appui dans un auteur pour qui la pensée ne saurait errer que pour autant qu'y sont admises les idées confuses que déterminent les passions du corps. »<sup>11</sup>*

Lacan reproche à Ey d'interpréter le dualisme de l'étendue et de la pensée de Descartes par un dualisme absolu entre l'organique et le psychique. Le corps relèverait de la substance étendue et le psychisme de la substance pensante (*res cogitans*).

François Regnault, dans un texte intitulé « La cause et la causalité psychique »<sup>12</sup>, souligne que le corps cartésien relève de la pure étendue, il n'y a pas de psychisme en dehors de la pensée.

---

<sup>10</sup> *Op. cit.*, p. 153.

<sup>11</sup> *Op. cit.*, p. 157.

<sup>12</sup> F. Regnault, « La cause et la causalité psychique », Site internet « UFORCA pour l'université populaire Jacques Lacan », décembre 2010,

Donc les deux dualismes ne se recoupent pas. Cela signifie chez Descartes que l'union de l'âme et du corps est substantielle, qu'on ne peut pas les séparer dans la vie. Tout ce qui est action du corps est passion dans l'âme et inversement, tout ce qui est action de l'âme est passion pour le corps. Ces passions sont le désir, l'amour, la haine, la joie, la tristesse, l'admiration.

Jacques-Alain Miller, dans sa présentation du thème du Xème Congrès de l'AMP, « L'inconscient et le corps parlant »<sup>13</sup> procède à une reformulation de ce dualisme cartésien. Dans son cours « Choses de finesse en psychanalyse » du 20 mai 2009,<sup>14</sup> il pose l'hypothèse de la substance jouissante chez l'être qui parle, ce qui introduit une modification de la substance pensante. Corrélativement, comme le souligne Miquel Bassols dans un article de *Lacan Quotidien*<sup>15</sup>, la substance jouissante est une modification conceptuelle de la substance étendue, qui réintroduit le corps. Le corps vivant est considéré comme substance, son attribut principal est la jouissance qui affecte ce corps.

*« Pour l'usage critique que j'en ferai à l'instant je resterai près de Descartes en posant la notion du vrai sous la forme célèbre que lui a donnée Spinoza : Idea vera debet cum suo ideato convenire. Une idée vraie doit (l'accent est sur ce mot qui a le sens de : c'est sa nécessité propre), doit être en accord avec ce qui est idéé par elle.*

*« La doctrine de Henri Ey fait la preuve du contraire, en ceci qu'à mesure de son développement elle présente une contradiction croissante avec son problème originel et permanent.*

*« Ce problème dont c'est le mérite éclatant d'Henri Ey que d'en avoir senti et assumé la portée, c'est celui qui s'inscrit encore aux titres que portent ses productions les plus récentes : le problème des limites de la neurologie et de la psychiatrie, - qui certes n'aurait pas plus d'importance que concernant toute autre spécialité médicale, s'il n'engageait l'originalité propre à l'objet de notre expérience. J'ai nommé la folie : comme je loue Ey d'en maintenir obstinément le terme, avec tout ce qu'il peut présenter de suspect par son antique relent de sacré à ceux qui voudraient le réduire de quelque façon à l'omnitude realitatis.*

*« Pour parler en termes concrets, y-a-t-il rien qui distingue l'alilénié des autres malades, si ce n'est qu'on l'enferme dans un asile, alors qu'on les hospitalise ? Ou encore l'originalité de notre objet est-elle de pratique – sociale – ou de raison – scientifique ?*

*« Il était clair que Henri Ey ne pourrait que s'éloigner d'une telle raison, dès lors qu'il l'allait chercher dans les conceptions de Jackson. Car celles-ci, si remarquables qu'elles soient pour leur temps par leurs exigences totalitaires quant aux fonctions de relation de l'organisme, ont pour principe et pour fin de ramener à une échelle commune de dissolutions, troubles neurologiques et troubles psychiatriques. C'est ce qui s'est passé en effet, et quelque subtile orthopédie qu'ait apportée Ey à cette conception, ses élèves, Hécaen, Follin et Bonnafé lui démontrent aisément qu'elle ne permet pas de distinguer essentiellement l'aphasie de la démence, l'algie fonctionnelle de l'hypocondrie, l'hallucinoïse des hallucinations, ni même certaine agnosie de tel délire.*

---

<https://www.lacan-universite.fr/wp-content/uploads/2010/12/La-cause-et-la-causalité-psychique-8-1.pdf> .

<sup>13</sup> J.-A. Miller, « L'inconscient et le corps parlant », *La Cause du désir* 2014/3 (n°88), disponible sur Cairn info.

<sup>14</sup> J.-A. Miller, Cours « L'orientation lacanienne, "Choses de finesse en psychanalyse" » (2008-2009), 20 mai 2009, inédit.

<sup>15</sup> M. Bassols, « La substance jouissante », *Lacan Quotidien* n°584, mai 2016.

*« Et je lui pose moi-même la question à propos, par exemple, du malade célèbre de Gelb et Goldstein... »<sup>16</sup>*

Lacan se refuse à localiser dans le système nerveux la genèse du trouble mental comme tel. Le mental relève d'une autre dimension que celle de l'espace de la physique.

Jacques-Alain Miller souligne dans un commentaire de ces propos<sup>17</sup> l'importance de l'opposition entre la notion de « l'activité psychique » décrite par la neuropsychiatrie, et la fonction subjective comme telle, toujours marquée de la faille, du défaut, du manque. Lacan oppose à « *l'activité psychique, doublon du fonctionnement neuronal* », « *la chaîne bâtarde de destin et d'inertie, de coups de dés et de stupeur, de faux succès et de rencontres méconnues, qui fait le texte d'une vie humaine.* »<sup>18</sup>

De même, plus encore que dans la névrose, les phénomènes cliniques de la psychose comme l'hallucination mettent en jeu non seulement une sensorialité, mais une signification personnelle qui vise le sujet : « *la folie est vécue toute dans le registre du sens* ». <sup>19</sup> Dès lors que l'homme parle, il est soumis à la question de sa vérité, et ses identifications les plus intimes viennent répondre au paradoxe de son lien à ce qu'il dit et à ce qui lui a été dit. La matérialité de l'inconscient est faite non pas d'apprentissage, mais de choses dites au sujet, qui lui ont fait mal, et de choses impossibles à dire qui le font souffrir. L'opposition entre les principes de fonctionnement du système nerveux, relevant des lois de la biologie et de la physique, et le registre d'une autre causalité, pour fonder la psychologie, est ainsi posée.

Bien avant le développement des neurosciences contemporaines, Lacan se confronte au projet neurologique d'Henri Ey qui voulait se faire recouvrir cerveau et inconscient.

Pour distinguer les deux champs, Lacan examine les leçons à tirer du plus célèbre patient cérébrolésé jusqu'aux années 50, le patient Schneider, blessé en 1914, qui a été traité par les deux célèbres neurologues, Gelb et Goldstein. Ce patient avait reçu une balle dans le crâne, à l'arrière. Il a été envoyé à l'hôpital militaire de Francfort et a été examiné par Gelb et Goldstein. Lacan remarque la réaction de la personnalité globale de ce patient à son trouble neurologique, et il interroge quelle différence il y a entre la réaction globale de la personnalité du malade cérébrolésé avec ce qui relève du domaine de la folie. Il souligne qu'il ne suffit pas de dire que pour le malade, le trouble est isolé. Non ! Toute sa personnalité est prise là en réaction à ce trouble. Le patient s'accroche à des inventions langagières tout aussi néologiques que celles qui figurent dans la psychose.

Pour Lacan, l'altération neurologique du patient nous apprend quelque chose, mais qui doit être distingué du trouble concernant le sujet de l'inconscient que vise la psychose !

Lacan se demande en quoi ce patient se distingue d'un fou. Avec cette question clinique de fond, Lacan souligne que le fait neurologique est bien à distinguer du fait psychiatrique.

*« Le dualisme imputé à Descartes étant honni, nous entrons de plain-pied, avec « une théorie de la vie psychique incompatible avec l'idée d'une psychogenèse des troubles mentaux », dans le dualisme d'Henri Ey qui s'exprime tout dans cette phrase terminale, dont l'accent rend un ton si singulièrement passionnel : « les maladies mentales sont*

---

<sup>16</sup> J. Lacan, « Propos... », *op. cit.*, p. 154.

<sup>17</sup> J.-A. Miller, Cours « L'orientation lacanienne, "Tout le monde est fou" » (2007-2008), 30 janvier 2008, inédit.

<sup>18</sup> J. Lacan, « Propos... », *op. cit.*, p. 159.

<sup>19</sup> *Op. cit.*, p. 166.

*des insultes et des entraves à la liberté, elles ne sont pas causées par l'activité libre, c'est-à-dire purement psycho-génétiques. »<sup>20</sup>*

Clotilde Leguil souligne « qu'au dualisme cartésien, Ey substitue un nouveau dualisme. Il ne reconnaît pas l'idée d'une psychogenèse des troubles mentaux, mais une vie psychique dont les troubles ne pourraient venir que d'une causalité organique. L'organicisme conduit à faire du psychisme un organe d'adaptation à la réalité, laquelle serait le propre de l'activité libre. C'est au prix d'une confusion entre activité libre du psychisme et liberté qu'il peut voir dans la maladie mentale une insulte à la liberté. »<sup>21</sup>

Dans cette période d'après-guerre, les discours philosophiques sur la liberté fleurissent. La formule de Sartre « l'homme est condamné à être libre » est au cœur de *L'être et le néant*, publié en 1943. C'est autour de cette notion de liberté que va se cristalliser l'opposition entre Lacan et Ey. Le point de discorde entre Henri Ey et Jacques Lacan à propos des rapports entre folie et liberté est explicite. La célèbre phrase de Lacan le cristallise : « Et l'être de l'homme, non seulement ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la folie comme limite de sa liberté. »<sup>22</sup>

La thèse de Lacan, qui articule folie et liberté, s'oppose à la psychiatrie du début du siècle.

Lacan réfute une conception qui réduirait en quelque sorte la folie à une erreur de développement : il indexe l'aliénation du sujet névrosé et la liberté du psychotique. Encore faut-il distinguer l'aliénation sociale de l'aliénation au signifiant, à l'Autre. La liberté du fou n'est pas une liberté d'ordre social, elle se situe ailleurs, dans son rapport au signifiant. En contrepartie de la liberté, le désir de l'Autre confronte le sujet psychotique à une énigme qui entrave le sens de sa propre existence.

Séverine Buvat

---

<sup>20</sup> *Op. cit.*, p. 157.

<sup>21</sup> C. Leguil, *Sartre avec Lacan*, *op. cit.*, p. 55,

<sup>22</sup> J. Lacan, « Propos... », *op.cit.*, p. 176.